



Développer une économie inclusive : priorités des syndicats

Table des matières

CONTEXTE : LE MODÈLE ÉCONOMIQUE ACTUEL NE PROFITE PAS AUX TRAVAILLEURS	3
QU'EST-CE QU'UNE « ÉCONOMIE INCLUSIVE » ET COMMENT LA DÉFINIR ?	7
QUE FAUT-IL FAIRE POUR DÉVELOPPER DES ÉCONOMIES INCLUSIVES ?	8
AMÉLIORER LE SUIVI ET LES INDICATEURS POUR METTRE EN ŒUVRE UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL	10
POUR EN SAVOIR PLUS	12

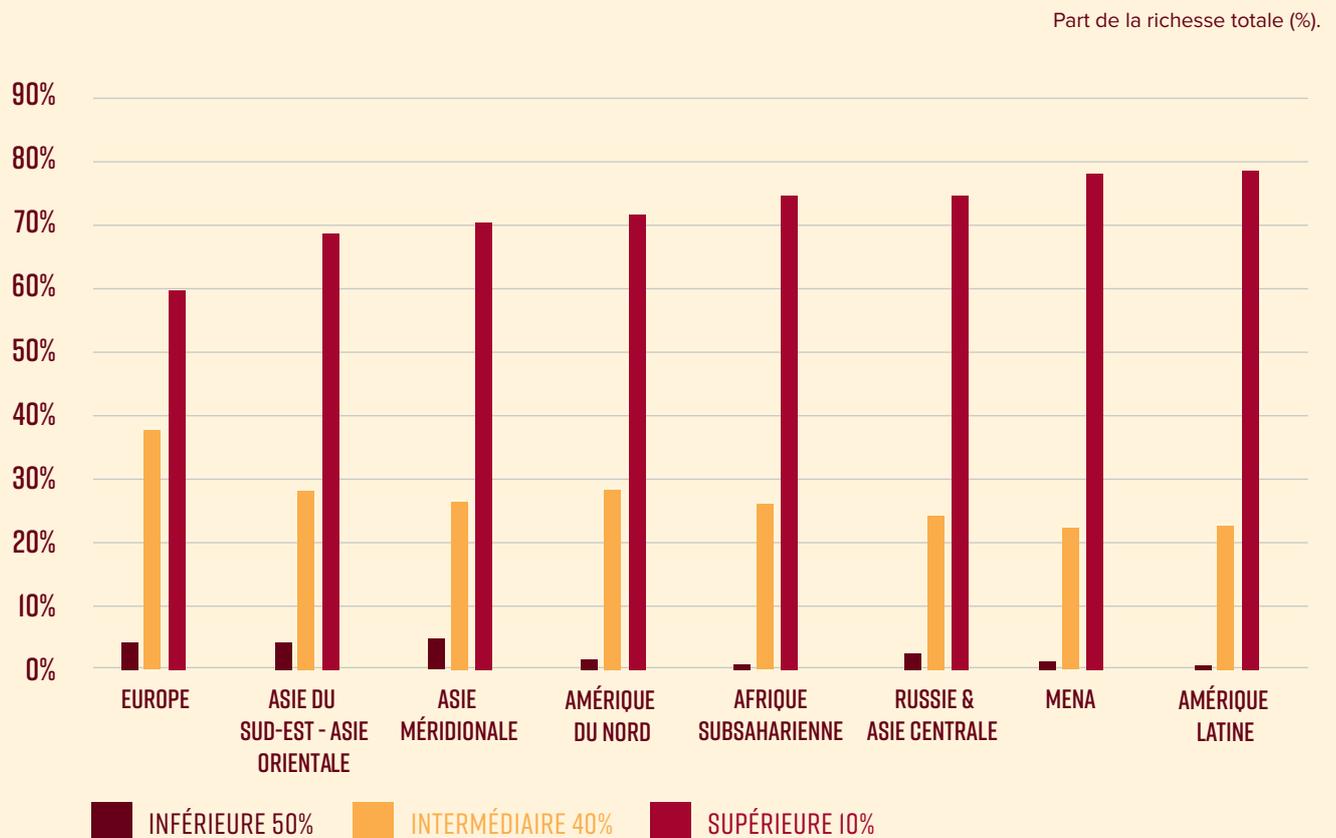
Contexte : le modèle économique actuel ne profite pas aux travailleurs

Depuis plusieurs décennies, les fruits de la croissance économique sont accaparés par une poignée de privilégiés, alors que la moitié la plus pauvre de la population mondiale ne profite que peu, ou pas du tout, du progrès économique. Les inégalités en termes de richesses et de revenus n'ont cessé de s'accroître : en 2021, 77 % de l'ensemble des richesses mondiales étaient détenues par les 10 % les plus riches de la planète et à peine 1,7 % par les 50 % les plus pauvres.¹ Ces chiffres

sont plus extrêmes encore lorsqu'il s'agit du 1 % de la population la plus riche, qui détient 40 % des richesses mondiales.

En tant qu'outil de répartition des ressources, le système de marché a échoué dans son rôle de partage du produit de la croissance économique, en encourageant la concentration des richesses et des revenus et en renforçant davantage encore le pouvoir des monopoles et des oligopoles, face à des gouvernements devenus simples spectateurs de ce phénomène.

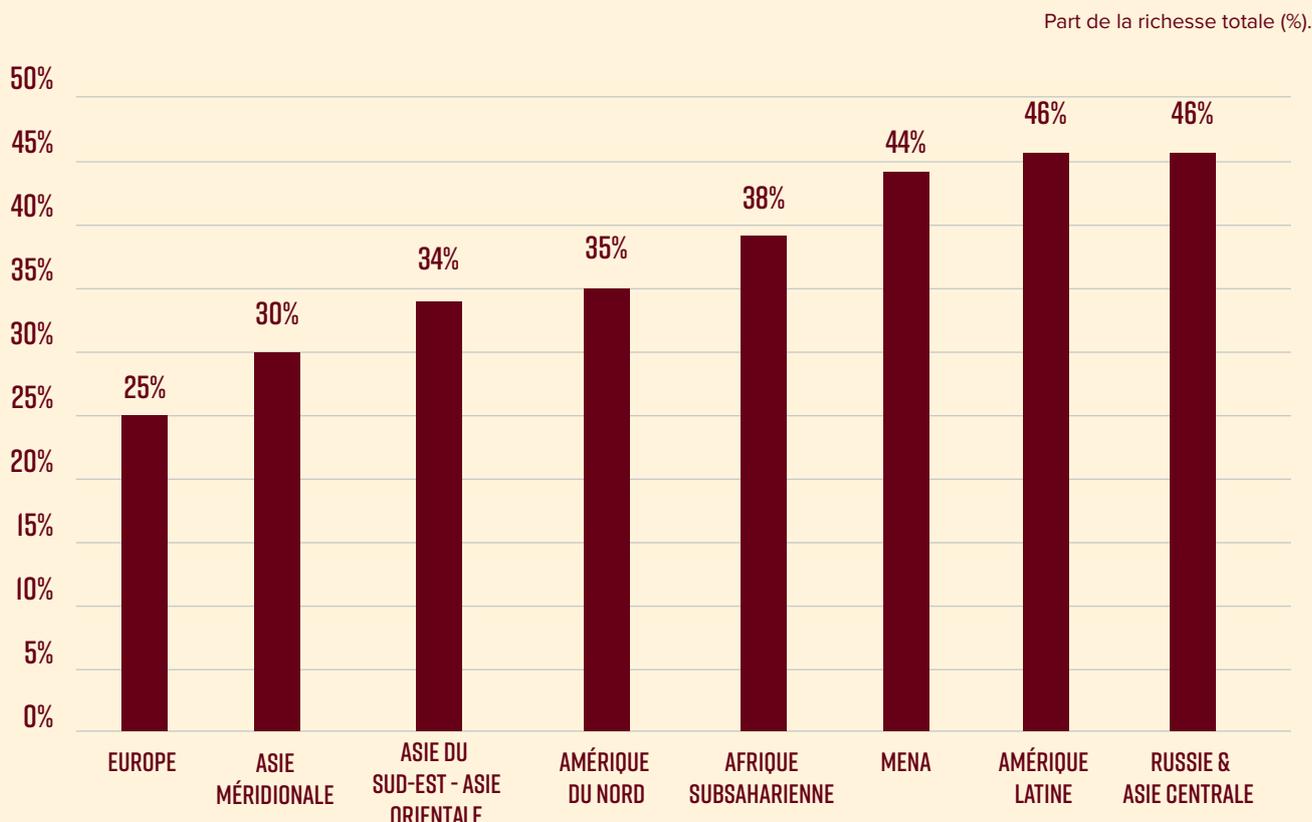
FIGURE 1. CONCENTRATION EXTRÊME DU CAPITAL : INÉGALITÉ DES RICHESSES DANS LE MONDE (2021)



Les 10% les plus riches possèdent les 60-80% de la richesse. La moitié plus pauvre possède systématiquement moins de 5% de la richesse.

¹ World Inequality Database, données de 2021..

FIGURE 2. CONCENTRATION EXTRÊME DU CAPITAL : PART DE LA RICHESSE DU 1 % DE LA POPULATION MONDIALE LA PLUS RICHE (2021)



Rapport sur les inégalités dans le monde. 2022 (figures 1 et 2).

Une recrudescence aussi importante des inégalités est caractéristique d'un système économique mondial qui tend à favoriser les plus riches et à ignorer les préoccupations du plus grand nombre. Selon le dernier sondage d'opinion mondial de la CSI, réalisé dans 16 pays répartis sur 5 continents, près de 7 participants sur 10 (69 %) estiment que le système économique favorise les plus riches.²

D'autre part, la croissance économique ne s'est pas suffisamment traduite par une amélioration des conditions de vie et de travail.

D'autre part, la croissance économique ne s'est pas suffisamment traduite par une amélioration des conditions de vie et de travail.

Depuis ces dernières décennies, la croissance du PIB (produit intérieur brut) est largement

supérieure à celle des salaires dans la plupart des pays. Par ailleurs, la part des salaires en pourcentage du PIB (la part du revenu du travail) enregistre une baisse considérable dans les économies de marché les plus avancées et émergentes, étant donné que ces derniers stagnent par rapport aux augmentations de la productivité, notamment du travail.³ La seule exception à ce ralentissement de la croissance des salaires concerne, une fois encore, les plus riches, qui ont vu leurs revenus augmenter beaucoup plus vite que ceux des autres franges de la population.⁴

² CSI (2022). *Sondage mondial*.

³ Voir notamment le *Rapport mondial sur les salaires 2016-2017 de l'OIT*.

⁴ OCDE (2017), *Découplage salaires-productivité : les faits au niveau macroéconomiques*. Documents de travail du Département des Affaires économiques de l'OCDE n° 1373

La recrudescence des emplois précaires, mal rémunérés et de mauvaise qualité, ainsi que les atteintes aux droits des travailleurs, les dissuadant de rejoindre des syndicats et de participer aux négociations collectives pour améliorer leurs conditions de travail, sont en grande partie responsables de cette situation. Les responsables politiques ont régulièrement mis en place des mesures visant à « flexibiliser » le marché du travail, à supprimer les revalorisations salariales et à restreindre les droits fondamentaux des travailleurs, en vue de minimiser les coûts de la main-d'œuvre et de maximiser la production et les bénéfices, au détriment des travailleurs et de leurs familles. Ces stratégies ont souvent été soutenues par les organisations et les institutions financières internationales.⁵ Au cours de ces dernières décennies, l'expansion rapide des chaînes d'approvisionnement mondiales a renforcé ce phénomène : les entreprises externalisent délibérément leur production vers les pays où les normes du travail et le coût de la main-d'œuvre sont moins élevés, donnant lieu à une concurrence nivelée vers le bas entre les entreprises et les pays. Parallèlement, les entreprises profitent des programmes de migration temporaire de la main-d'œuvre pour diminuer leurs dépenses en personnel, en embauchant des travailleurs venus de l'étranger, trop souvent exploités dans le cadre de ces programmes.⁶ **En d'autres termes, une large part des travailleurs ne voient pas leurs salaires augmenter et ne profitent donc pas de la croissance économique, laquelle se poursuit souvent au détriment de leurs emplois et de leurs moyens de subsistance.**

Des inégalités majeures continuent d'être observées entre les hommes et les femmes, ces

dernières étant désavantagées sur le marché du travail et beaucoup plus vulnérables sur le plan économique. Les femmes restent sous-représentées sur le marché du travail formel et surreprésentées dans le travail non rémunéré (responsabilités familiales), principalement en raison des stéréotypes sexistes qui déterminent la répartition des activités professionnelles et familiales. Elles sont également surreprésentées dans les emplois à temps partiel, précaires et informels, et sont payées en moyenne 20 % de moins que les hommes.⁷

Les femmes ont également été les plus touchées par les mesures d'ajustement macroéconomique introduites durant les périodes de crise économique, souvent encouragées par les institutions financières internationales. Ces politiques ont généralement consisté à supprimer des emplois et à geler les salaires dans les secteurs de la santé publique et de l'éducation, où les femmes sont souvent majoritaires, ainsi qu'à réduire les aides sociales et les services publics tels que les soins de santé et les garderies, dont les femmes sont les premières à avoir besoin.⁸ Une étude menée dans 56 pays en développement durant la crise financière de 2008 a révélé que deux tiers d'entre eux avaient répondu à la crise en supprimant des postes budgétaires déterminants pour l'égalité des genres, notamment l'éducation, les soins de santé et les aides en termes d'alimentation, de carburant et de produits de base.⁹

En outre, les contributions positives des femmes à l'économie ont tendance à être sous-estimées ou ignorées. En effet, le travail informel et non rémunéré, qui concerne principalement les femmes, n'est généralement

⁵ Ortiz et Cummins (2019) *Austerity is the New Normal*

⁶ AHCDH, « We wanted workers, but human beings came: Human Rights and Temporary Labour Migration Programmes in and from Asia and the Pacific », décembre 2022.

⁷ OIT (2022), https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_856211/lang--fr/index.htm

⁸ Solidarity Center, AFL-CIO et Rutgers Center for Global Women's Leadership (2016), *Transforming women's Work: Policies for an Inclusive Economic Agenda* et Rapport de l'expert indépendant des Nations unies chargé d'examiner les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des États sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels : *effets des réformes économiques et des mesures d'austérité sur les droits fondamentaux des femmes* (2018).

⁹ Kyrili, K. et Martin, M. (2010), *The Impact of the Global Economic Crisis on the Budgets of Low-Income Countries*. Oxford: Oxfam International.

pas comptabilisé dans le PIB, amenant à passer sous silence ou à sous-évaluer leur participation à l'économie et à la société. Selon des estimations prudentes, le travail non rémunéré des femmes dans le monde correspondrait à une production de 10 000 milliards de dollars américains par an, soit environ 13 % du PIB mondial.¹⁰ Le travail informel représente plus de 60 % de la main-d'œuvre mondiale, ce pourcentage étant nettement plus élevé dans certains pays.¹¹ En Inde, par exemple, le travail informel représente environ 90 % de la main-d'œuvre et contribue approximativement à 62 % du PIB national, mais il n'est pas comptabilisé dans les estimations officielles.¹²

Bien que des progrès aient été accomplis en matière d'égalité des genres au sein de l'éducation, on observe toujours des différences, notamment en ce qui concerne l'accès à la formation aux compétences numériques. Onze millions de filles ne reprendront pas le chemin de l'école cette année – une des conséquences dramatiques de la pandémie de COVID-19. L'accès des femmes à l'enseignement et à la formation dans les filières STIM demeure problématique, tout autant que le renforcement de leurs compétences numériques. Il importe de remédier à la fracture numérique en tenant compte des autres réalités socio-économiques ayant une incidence sur l'égalité des genres : la pauvreté, le travail des enfants ou l'importance du travail non rémunéré effectué dans le cadre des responsabilités familiales.¹³

Outre les femmes, d'autres groupes tels que **les migrants, les minorités ethniques**

et raciales, les peuples autochtones et les jeunes sont fortement sous-représentés sur le marché du travail et surreprésentés dans les emplois précaires et informels, et donc davantage exposés à la vulnérabilité économique. Les situations discriminatoires et désavantageuses dont font l'objet la plupart de ces groupes prennent souvent une dimension intersectionnelle.

La communauté internationale reconnaît de plus en plus les limites des politiques économiques qui négligent le partage de la croissance économique, ainsi que leur impact sur la planète et les populations. L'accord concernant les **Objectifs de développement durable (ODD) du Programme 2030 des Nations unies** revêt un caractère historique dans la mesure où il engage la communauté internationale à adopter une vision du développement économique nettement plus équilibrée, en associant les objectifs du progrès économique à toute une série d'autres objectifs importants qui favorisent le progrès social et le développement inclusif, notamment le travail décent, la réduction de la pauvreté et de la faim, la santé et le bien-être, la réduction des inégalités et la lutte contre le changement climatique. Si nous souhaitons réellement progresser en faveur de la réalisation des ODD, il importe d'envisager dans le cadre du Programme 2030 un remaniement complet du modèle économique mondial actuel en termes d'inclusivité, au lieu de continuer à accorder la priorité au seul PIB.

¹⁰ IMcKinsey Global Institute (2015). *The Power of Parity: How advancing women's equality can add \$12 Trillion to global growth*

¹¹ OIT (2018), *Femmes et hommes dans l'économie informelle : un panorama statistique*.

¹² Statistiques de l'ONG indienne SEWA (Association des travailleuses indépendantes).

¹³ Voir la déclaration du groupement Global Unions (2023) à la 67e Commission de la condition de la femme des Nations unies : https://world-psi.org/uncsw/wordpress/wp-content/uploads/2023/01/UNCSW67-Global-Unions-Statement_FINAL.pdf.

Qu'est-ce qu'une « économie inclusive » et comment la définir ?

L'évolution du développement économique a toujours été réduite à rien de plus qu'une simple mesure de la croissance de l'économie : le pourcentage du PIB (ou du revenu) par rapport à l'année qui précède.

Cette mesure s'est avérée insuffisante, voire inadéquate. Même l'expression par habitant manque de clarté pour définir avec précision le degré d'inclusivité d'une économie.

Le pourcentage de croissance du PIB ne tient pas compte des facteurs de répartition qui caractérisent le processus d'accumulation économique. Il importe de souligner que, de manière superficielle, le PIB peut se définir comme étant la somme de tous les revenus répartis dans une économie au cours d'une année. Autrement dit, le PIB englobe les salaires, les pensions, les revenus des indépendants, les revenus locatifs et les bénéfices des entreprises. En tant que telle, cette mesure du pourcentage de croissance du PIB ne prend pas en considération l'appropriation de la croissance économique.

Les principaux indicateurs laissent supposer qu'un simple « effet de marée » provoquerait le « soulèvement de tous les bateaux ». Or nous savons parfaitement que ce n'est pas le cas. Certains facteurs distributifs de la croissance économique sont ignorés, alors qu'ils sont à la fois la cause et la conséquence du modèle de développement économique et déterminants pour l'établissement des fondements qui définissent une croissance inclusive.

Le concept d'économie inclusive est de plus en plus souvent adopté par certaines institutions internationales. L'OCDE¹⁴, la Banque mondiale¹⁵ et le FMI¹⁶ ont commencé à s'appuyer sur l'objectif de la croissance inclusive pour « orienter leurs interventions ». Si la croissance économique demeure une pièce maîtresse du développement, le triangle que forment la croissance économique, la distribution des revenus et la réduction de la pauvreté devient un élément central pour atteindre cet objectif et le mesurer.¹⁷

En 2012, William White¹⁸ a montré à l'OCDE que l'inclusivité a été utilisée dans six domaines différents au moins :

- Diminuer les inégalités en termes de revenus.
- Réduire la pauvreté absolue.
- Internaliser les externalités de la croissance.
- Réduire les écarts de revenus entre les pays industrialisés et les pays en développement.
- Réduire l'inégalité des chances, notamment en ce qui concerne l'accès à l'éducation, aux finances et à la justice
- Accorder une place plus grande aux économies de marché émergentes dans la gouvernance des institutions financières internationales.

¹⁴ De Mello, L. et Dutz, M.A. (éds) (2012). Promoting Inclusive Growth: Challenges and Policies. Paris, Éditions de l'OCDE.

¹⁵ Ilanchovichina, E. et Lundstrom, S. (2009), « Inclusive Growth Analytics: Framework and Application », Documents de travail de recherche sur les politiques n° 4851. Washington, DC, Banque mondiale.

¹⁶ Kraay, A. (2004), « When Is Growth Pro-Poor? Cross-Country Evidence », Documents de travail du FMI, n° 4-47. Washington, DC, Fonds monétaire international.

¹⁷ Atkinson, A.B. et Bourguignon, F. (éds), Handbook of Income Distribution, vol. 1. Amsterdam, Hollande-Septentrionale.

¹⁸ White, W.R. (2012), « Policy debate: How do you make growth more inclusive? » in de Mello, L. et Dutz, M.A. (éds), Promoting Inclusive Growth: Challenges and Policies. Paris, Éditions de l'OCDE.

La croissance inclusive suppose une croissance économique au sens matériel du terme, permettant d'atteindre certains objectifs très précis et mesurables :

- Éradiquer la pauvreté.
- Réduire les inégalités en termes de revenus et de richesses.
- Réduire les inégalités entre les femmes et les hommes et différents groupes (minorités ethniques et raciales, cohortes d'âge, etc.).

Comme dans le cas de la croissance du PIB, exprimée en pourcentage par rapport à l'année précédente, la **croissance inclusive** et l'**économie inclusive** peuvent s'exprimer en termes quantitatifs, au travers de quelques indicateurs supplémentaires reflétant la diminution de l'incidence de la pauvreté dans l'ensemble de la population, ainsi que la part du PIB que s'approprie la moitié inférieure de la population.

Le principal objectif d'une économie inclusive ne consiste pas uniquement à contribuer à la croissance globale d'une économie, mais à faire en sorte que cette croissance puisse répondre aux besoins matériels des franges les plus pauvres de la population et réduire à la fois les inégalités et les écarts salariaux.

Une telle définition combinerait des objectifs absolus et relatifs qui nécessiteraient, au-delà de leur simplicité apparente, un ensemble de facteurs institutionnels regroupant les différents objectifs du développement inclusif. La plupart d'entre eux sont également décrits dans le contexte des ODD, en particulier l'ODD 1 (éradication de la pauvreté), l'ODD 5 (égalité des genres), l'ODD 8 (travail décent et croissance économique) et l'ODD 10 (réduction des inégalités). D'autre part, rappelons que les cibles 1 et 4 de l'ODD 17 portant sur le recouvrement de l'impôt et l'allègement de la dette contribuent à la réalisation des objectifs précités.

Que faut-il faire pour développer des économies inclusives ?

Représentante démocratique des travailleurs, la communauté syndicale internationale estime qu'il est urgent de remettre en question les paradigmes économiques dominants.

Le contrat social est clairement rompu, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement, tandis que la confiance des citoyens dans leurs gouvernements s'amenuise à partir du moment où ils comprennent qu'ils ne

seront pas inclus dans le modèle économique dominant. Les gouvernements doivent envisager de toute urgence un nouveau modèle économique mondial inclusif, basé sur le plein emploi, le travail décent et la prospérité partagée. **Les revendications des syndicats en faveur d'un nouveau contrat social contribueront à rendre cet objectif réalisable.**

Le nouveau contrat social s'articule autour de six piliers, définissant chacun une dimension spécifique des relations sociales dans le monde du travail, rejetant l'idée selon laquelle les travailleurs sont de simples ressources de production et plaçant l'humain au centre du développement socio-économique.

- **Emplois.** Les gouvernements doivent tout mettre en œuvre pour garantir le plein emploi et des emplois décents, en prenant notamment des mesures pour formaliser l'économie informelle et investir dans des emplois de qualité et respectueux du climat.
- **Droits.** Gouvernements et employeurs doivent s'assurer du respect des droits fondamentaux du travail inscrits dans les conventions et déclarations de l'OIT : liberté syndicale, négociation collective, non-discrimination, égalité salariale, abolition du travail forcé et du travail des enfants, santé et sécurité au travail. Ces droits doivent s'appliquer à tous les travailleurs, quel que soit le régime sous lequel ils sont employés ou leur statut migratoire.
- **Salaires décents et équitaires.** Les gouvernements doivent garantir un salaire minimum vital permettant à tous les travailleurs de vivre dignement, et renforcer la négociation collective à tous les niveaux. Ils doivent, en outre, assurer la transparence des salaires et l'équité salariale entre les femmes et les hommes pour un travail de même valeur.
- **Protection sociale.** Les gouvernements doivent mettre en place des systèmes de protection sociale universelle, basés sur la primauté du droit et le respect

de l'égalité entre les hommes et les femmes, et garantir des services publics essentiels tels que la santé, les soins et l'éducation. Pour y parvenir, il est nécessaire d'accroître le financement aux niveaux national et international.

- **Égalité.** Les gouvernements doivent lutter contre les inégalités entre les différents groupes qui constituent nos sociétés, en introduisant et en appliquant des mesures législatives fermes pour éliminer les préjugés sexistes présents dans les lois et les politiques. Des mesures doivent également être prises pour éliminer la violence et le harcèlement fondés sur le genre dans le monde du travail, conformément à la convention 190 de l'OIT. Les gouvernements doivent adopter des plans pour faire évoluer positivement notre perception du genre au sein des systèmes d'éducation et de formation, notamment en facilitant l'accès des femmes à l'enseignement, à la formation et aux emplois dans les filières STIM.¹⁹ Une fiscalité équitable est indispensable pour réduire les inégalités en termes de revenus et financer les initiatives des gouvernements.
- **Inclusion.** Les gouvernements doivent garantir des processus de gouvernance et de dialogue social démocratiques dans le cadre des débats entourant la politique économique, afin de permettre aux travailleurs d'avoir leur mot à dire dans les décisions qui les concernent.

¹⁹ Le document final relatif à la 4e Conférence mondiale des femmes de la CSI passe en revue les priorités et recommandations politiques pour l'intégration économique des femmes : <https://www.ituc-csi.org/outcome-4wwc-fr>

Le concept d'un nouveau contrat social est fermement ancré dans une longue tradition historique. La Constitution de l'OIT et la Déclaration de Philadelphie ont renforcé l'idée selon laquelle la paix sociale ne peut être atteinte sans justice sociale. Pour y parvenir, les objectifs du plein emploi et du travail

décent sont essentiels. À cet égard, le nouveau contrat social n'est pas uniquement le reflet d'une aspiration des pays riches, il constitue également un programme visant à garantir une croissance inclusive profitable à tout le monde.

Améliorer le suivi et les indicateurs pour mettre en œuvre un nouveau contrat social

Pour promouvoir des économies inclusives, les gouvernements doivent modifier leur approche du suivi économique et de leurs rapports : ils doivent aller au-delà d'une vision étriquée qui se limite à mesurer les pertes et profits d'un pays en se basant sur le PIB. Ils doivent élargir leur vision pour mesurer ce qui importe réellement.

Les détracteurs du PIB ont, à juste titre, mis en avant que ce que nous mesurons influence ce que nous faisons : si les mesures sont limitées ou erronées, les décisions seront biaisées.²⁰ Pour remédier aux écarts entre la mesure des performances économiques et sociétales et les réalités des travailleurs et des citoyens, il nous faut d'autres mesures pour compléter le PIB. Par ailleurs, des mesures doivent être prises pour inciter les gouvernements à envisager des politiques autres que celles centrées sur le PIB. Ce point a été rappelé par la Commission mondiale de l'OIT sur l'avenir du travail, qui a mis en avant la nécessité non seulement de développer des indicateurs de

progrès supplémentaires (bien-être, durabilité environnementale, égalité), mais aussi d'adapter les politiques et de revoir la structure des incitants des entreprises.²¹

Passer d'un seul indicateur de progrès économique à une série d'indicateurs plus équilibrés et plus complets serait la première étape nécessaire pour placer la distribution des revenus et des richesses, ainsi que le bien-être, au centre des programmes politiques, afin de pouvoir aller au-delà du PIB. Cela contribuerait également à restaurer la confiance dans les processus décisionnels et à reconstruire un modèle économique mondial très différent permettant d'assurer la reprise et la résilience, et d'aligner les populations et la planète sur des économies capables de résister aux chocs futurs.

Raison pour laquelle la CSI et ses affiliés ont décidé d'assurer un suivi systématique de six domaines clés, afin d'éclairer les politiques et les rapports des gouvernements :

- Niveaux de vie.
- Fiscalité, protection sociale et services publics.

²⁰ Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi Commission (2008), *The Measurement of Economic Performance and Social Progress Revisited*.

²¹ Commission mondiale de l'OIT sur l'avenir du travail (2019), *Travailler pour bâtir un avenir meilleur*.

- Environnement.
- Économie.
- Droits et libertés démocratiques.
- Participation des citoyens.²²

Comme le rappelle la déclaration du Congrès de la CSI, les ODD constituent un cadre mondial concerté sur lequel doivent reposer la planification, l'établissement de rapports et la responsabilisation. Il s'agit donc d'étendre la responsabilité des gouvernements au-delà du PIB.²³ La CSI a développé une approche innovante qui évalue les avancées en regard des indicateurs de l'ODD 8 et dont le but est de démontrer la place centrale qu'occupent le travail et la dimension sociale dans l'ensemble du Programme 2030.²⁴

Malheureusement, un problème persistant est celui du manque de données comparables entre les pays pour plusieurs aspects des ODD. Les gouvernements et les institutions internationales doivent déployer des efforts plus concrets pour améliorer la disponibilité et la comparabilité des données statistiques (en particulier pour les pays moins développés), afin de pouvoir présenter des analyses plus complètes, plus solides et plus précises des progrès réalisés. Produire et mesurer des données est une question de choix politique, ayant une incidence directe sur les réponses politiques mondiales et la gouvernance.

Les processus de suivi et de planification des gouvernements doivent davantage

intégrer la dimension de genre. Une plus grande ventilation des données par sexe est nécessaire pour identifier et examiner les principales différences de résultats entre les femmes et les hommes. D'autre part, l'intégration d'une perspective de genre dans la gestion des budgets, où les responsables politiques tiennent compte de ce facteur à toutes les étapes de la confection de leurs budgets et restructurent les revenus et les dépenses en vue de promouvoir l'égalité des genres²⁵, serait une avancée majeure pour garantir davantage d'égalité entre les hommes et les femmes au sein de l'économie et de la société. Certains gouvernements ont déjà entrepris une telle budgétisation intégrant une perspective de genre, notamment l'Autriche, l'Australie, la Belgique, la Finlande, l'Islande, Israël, le Japon, la Corée, le Mexique, les Pays-Bas, la Norvège, l'Espagne et la Suède, mais ils restent une minorité de gouvernements dans le monde.²⁶

Enfin, lors de la planification budgétaire, il importe, économiquement parlant, de tenir compte du potentiel d'investissement propre à de nombreux éléments du nouveau contrat social, entre autres la protection sociale et les services publics essentiels tels que les soins, la santé et l'éducation. Dans les analyses conventionnelles, les dépenses publiques pour la protection sociale, la santé, les soins et l'éducation ne sont pas considérées comme un investissement mais bien comme un coût, autrement dit, comme une dépense de consommation. Toutefois, les études sont

²² Pour de plus amples informations concernant les indicateurs spécifiques à chaque domaine, voir : CSI (2020) *Ce qui importe réellement : mesurer la responsabilité des gouvernements et regarder au-delà du PIB*.

²³ CSI, Un nouveau contrat social, déclaration du Congrès (2022) : <https://www.ituc-csi.org/5co-final-statement-fr>.

²⁴ Voir CSI, Un nouveau contrat social pour un programme porteur de transformations pour l'égalité des genres : <https://www.ituc-csi.org/un-nouveau-contrat-social-pour-un-programme-porteur-de-transformations-pour-l-egalite-des-genres>.

²⁵ Définition du Conseil de l'Europe (voir Conseil de l'Europe (2005), L'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire : rapport final du Groupe de spécialistes sur l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire, Division Égalité, Direction générale des droits de l'homme, Strasbourg).

²⁶ Pour de plus amples informations, voir OCDE (2017), *Gender Budgeting in OECD Countries*; Australian government's *Gender Budgeting in OECD Countries*; Australian government's, *Gender Budget Statement 2022-2023*

de plus en plus nombreuses à mettre en avant le potentiel d'investissement de ces politiques pour soutenir l'emploi et renforcer les compétences, la consommation et la croissance globale du PIB.²⁷

Le sous-investissement public structurel dans ces domaines compte parmi les principaux obstacles au déploiement d'économies inclusives, un problème auquel il convient de remédier de toute urgence.

Pour en savoir plus

CSI, [Un nouveau contrat social, déclaration du Congrès, 2022.](#)

CSI, [Un nouveau contrat social pour un programme porteur de transformations pour l'égalité des genres.](#)

Gender and Development Network (2017) [Macroeconomic Policy and Women's Economic Empowerment](#)

CSI (2020), [Ce qui importe réellement : Mesurer la responsabilité des gouvernements et regarder au-delà du PIB.](#)

OCDE (2017), [Gender Budgeting in OECD Countries](#)

Rapport de l'expert indépendant des Nations unies chargé d'examiner les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des États sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels : [effets des réformes économiques et des mesures d'austérité sur les droits fondamentaux des femmes \(2018\)](#)

Solidarity Center, AFL-CIO et Rutgers's Center for Global Women's Leadership (2016), [Transforming women's Work: Policies for an Inclusive Economic Agenda](#)

²⁷ Voir notamment CSI (2021) Investissement dans la protection sociale : impacts sur la croissance économique, et OIT (2022), Investir dans les congés et services de soin à autrui pour plus d'égalité de genre dans le monde du travail.

CSI
Confédération Syndicale Internationale

info@ituc-csi.org

www.ituc-csi.org

Téléphone: +32 (0)2 224 0211

Fax: +32 (0)2 201 5815

Boulevard du Jardin Botanique, 20,
BE-1000 Bruxelles - Belgique

Éditeur légalement responsable:
Luc Triangle, Secrétaire général par intérim

